

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 26 MARS 2019**

**Présents** : BAUDIN Stéphanie, BERTRAND Elisabeth, CAILLAUD Sébastien, de L'ESPINAY Marie-Annick, GODARD Sophie, JEAN Guillaume, MARTINEAU Philippe, MESNARD Alain, MORILLE Delphine.

**Absents** : BAUDIN Laurent, MERLET Adrien.

**Secrétaire** : GODARD Sophie.

### **I - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2019**

#### **Compte-rendu approuvé**

#### **COMPTE RENDU DES DELEGATIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose que conformément aux dispositions des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il rend compte des décisions qu'il a prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014.

- Rénovation du café-restaurant-petite épicerie :
  - Lot 4 - Signature de l'avenant n° 1 établi par l'entreprise BODY Menuiserie, ZA du Chemin Blanc 79250 NUEIL LES AUBIERS, pour un montant de 942 €.
  - Lot 1 - Signature de l'avenant n° 2 établi par l'entreprise BERTRAND Maçonnerie, 18 rue des Ménicles 85590 MALLIEVRE, pour un montant de **- 19,48 €**.

### **II – AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DU BUDGET PRINCIPAL**

Après avoir voté le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2018, constatant qu'ils présentent un excédent de fonctionnement de 132 880,69 Euros il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	132 880,69
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	219 848,30
A) EXCEDENT AU 31/12/2018 Affectation obligatoire <ul style="list-style-type: none"><li>• à l'épurement du déficit (report à nouveau débiteur)</li></ul> Déficit résiduel à reporter	219 848,30
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>• affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</li></ul> Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	219 848,30
B) DEFICIT AU 31/12/2018 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter – budget primitif 2018 Excédent disponible (voir A – solde disponible)	
C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

**Affectation du résultat approuvée à l'unanimité**

### III – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Suite à la réunion du 15 février 2019 fixant les orientations budgétaires, le Conseil est conduit à voter le Budget Primitif principal de la Commune de Mallièvre pour l'année 2019. Le Conseil examine le projet de budget qui lui est présenté.

<b>BALANCE GENERALE</b>	TOTAL	TOTAL
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	204 376	
RECETTES		204 376
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>204 376</b>	<b>204 376</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	586 912	
RECETTES		586 912
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>586 912</b>	<b>586 912</b>
<b>TOTAL</b>	<b>791 288</b>	<b>791 288</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2019	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2019
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>204 376</b>	<b>Recettes de Fonctionnement</b>		<b>204 376</b>
011	Charges à caractère général	53 550	013	Atténuation de charges	300
012	Charges de personnel	29 770	70	Produits des services	5 020
014	Atténuation de charges	21 300	73	Impôts et taxes	135 888
022	Dépenses imprévues	10 900	74	Dotations et participations	55 647
023	Virement à la section d'investissem	17 066	75	Autres produits gestion courante	7 520
042	Opérations d'ordre entre section	4 240	76	Produits financiers	1
65	Autres charges gestion courante	62 250			
66	Charges financières	5 300			

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2019	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2019
<b>Dépenses d'Investissement</b>		<b>586 912</b>	<b>Recettes d'Investissement</b>		<b>586 912</b>
001	Déficit invest. 2018 reporté	96 909	021	Virt de la section fonctionnement	17 066
020	Dépenses imprévues d'invest	18 700	040	Opérations d'ordre entre section	4 240
			10	Dotations fonds divers	26 160
16	Remboursement d'emprunts	211 616	1068	Excédent de fonctionnement	219 848
204	Subventions d'équipement versés	115 654	13	Subventions d'équipements	189 598
21	Immobilisation corporelles	86 033	16	Emprunts	130 000
23	Immobilisations corporelles en cours	58 000			

**Budget primitif 2019 approuvé à l'unanimité**

### IV – SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU BUDGET ANNEXE « CAFE COMMUNAL »

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin d'équilibrer le budget annexe « café communal », il convient de verser une subvention d'équipement provenant du budget primitif principal 2019, d'un montant de 115 654 €.

**Versement d'une subvention d'équipement au budget annexe « Café communal » approuvé à l'unanimité**

## V – AFFECTATION DU RESULTAT 2018 DU BUDGET ANNEXE « CAFE COMMUNAL »

Après avoir voté le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2018, constatant qu'ils présentent un excédent de fonctionnement de 1 471,38 Euros il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	0
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	1 471,38
D) EXCEDENT AU 31/12/2018 Affectation obligatoire • à l'épurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter	1 471,38
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) Solde disponible affecté comme suit : • affectation complémentaire en réserves (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	1 471,38
E) DEFICIT AU 31/12/2018 Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) Déficit résiduel à reporter – budget primitif 2018 Excédent disponible (voir A – solde disponible)	
F) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	

### Affectation du résultat approuvée à l'unanimité

## VI – VOTE DU BUDGET ANNEXE « CAFE COMMUNAL » 2019

Suite à la réunion du 15 février 2019 fixant les orientations budgétaires, le Conseil est conduit à voter le Budget annexe « Café communal » pour l'année 2019. Le Conseil examine le projet de budget qui lui est présenté.

<i>BALANCE GENERALE</i>	TOTAL	TOTAL
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	3 420	
RECETTES		3 420
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 420</b>	<b>3 420</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	355 206	
RECETTES		355 206
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>355 206</b>	<b>355 206</b>
<b>TOTAL</b>	<b>358 626</b>	<b>358 626</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2019	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2019
	<b>Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>3 420</b>		<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>3 420</b>
011	Charges à caractère général	3 420	75	Autres produits gestion courante	3 420

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2019	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2019
Dépenses d'Investissement		355 206	Recettes d'Investissement		355 206
001	Solde exécution 2018 reporté	73 396	024	Produits des cessions	5 000
21	Immobilisations corporelles	1 810	1068	Excédent de fonction. Reporté	1 471
23	Immobilisation en cours	280 000	13	Subventions équip. (hors 138)	233 081
			138	Autres subv. inv. Non transférabl	115 654

### Budget annexe « Café communal » 2019 approuvé à l'unanimité

#### VII – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire expose que compte tenu des besoins actuels de trésorerie, il convient de contracter auprès de la C.R.C.A.M Atlantique Vendée, une Ouverture de Crédit d'un montant de 250 000 € destinée à faciliter l'exécution du budget annuel. Il expose que ce concours permettra de mieux maîtriser les flux financiers.

#### Conditions financières :

Montant	: 250 000 €
Taux	: Moyenne de l'EURIBOR un Mois + marge de 0,65 % « flooré » à 0 %
Commission d'engagement	: 0,15 % prélevée par débit d'office à la mise en place
Paie ment des intérêts	: à la fin de chaque trimestre civil
Frais de dossier	: 150 €
Durée	: 1 an

Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la commune.

### Ouverture d'une ligne de trésorerie de 250 000 € auprès du CRCAM Atlantique Vendée approuvée à l'unanimité

#### VIII – TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Monsieur le Maire rappelle que les taux des trois taxes locales additionnelles doivent faire l'objet du vote du Conseil Municipal. Il est proposé soit de maintenir les taux constants par rapport à l'année 2018, soit d'appliquer une augmentation de 1 %, 1,50 ou 2 %.

Le Conseil Municipal décide :

- de maintenir les taux fixés en 2018

	Taux 2019
Taxe d'Habitation	17,49 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	27,25 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	63,62 %


### Taux d'imposition des taxes directes locales approuvés à l'unanimité


## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

### **Elections Européennes**

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai prochain. Ci-joint le tableau pour la garde du scrutin. Si le créneau horaire indiqué ne vous convient pas, merci de bien vouloir échanger avec une autre personne inscrite ou bien vous faire remplacer.

### **DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX – 20 h**

 14 mai 2019

 25 juin 2019

**Séance levée à 22h00**